

MAIRIE DE SAINT-THOMAS

Procédure de création d'un compte **AMELI**

1. ETAPE N°1

Via le moteur de recherche de votre ordinateur, vous devez vous connecter sur le site de la **CPAM** dédié aux particuliers avec ce lien : <u>Compte ameli - mon espace personnel</u>

La page correspondante se présente comme suit. Il faut alors cliquer sur la dernière ligne au niveau de la mention « *créer un compte* » :

J'accède à mon compte ameli



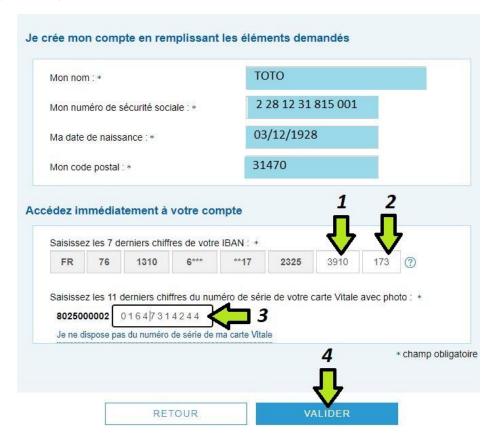
2. <u>ETAPE N°2</u>

Une première page de renseignement vous demande les quatre informations suivantes :



3. ETAPE N°3

La seconde page consiste à vérifier qu'il s'agit bien de vous en demandant les 7 derniers chiffres de votre $IBAN \ bancaire$ (compte sur lequel vos virements CPAM sont réalisés) et le n^{\bullet} de série de votre carte VITALE :

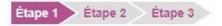


Pour les cartes VITALE plus anciennes, sans photo, le n° de série n'est pas au recto mais au verso.

4. ETAPE N°4

Après ce contrôle, il y a l'acceptation du « zéro papier » ou non :

J'accepte les conditions d'utilisation



Pour accéder aux services de votre compte, vous devez d'abord accepter les conditions d'utilisation :

En adhérant au compte ameli, vous acceptez de ne plus recevoir vos relevés de prestations par courrier postal au profit d'une consultation en ligne.

La saisie d'une adresse email est obligatoire pour bénéficier des services du compte. En renseignant et confirmant votre email, vous acceptez de recevoir dans la messagerie du compte, tout ou partie des courriers et messages de l'Assurance Maladie.

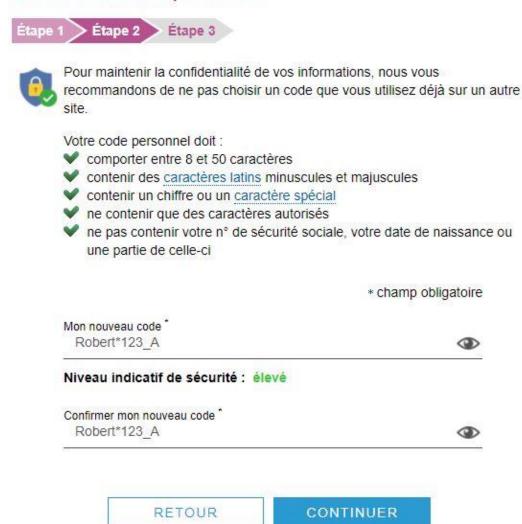
Pour plus d'informations, consultez les conditions d'utilisation détaillées >



5. <u>ETAPE N°5</u>

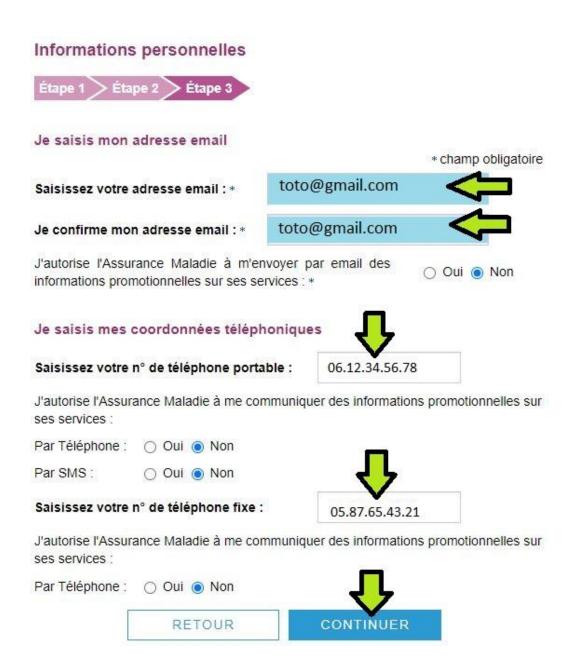
La procédure se poursuit par la définition d'un mot de passe :

Je choisis un code personnel



6. <u>ETAPE N°6</u>

C'est ensuite les moyens de communication (courriel et téléphone) qu'il faut renseigner :



7. ETAPE N°7

Le fait de cliquer sur « **CONTINUER** » engendre l'envoi d'un courriel/mail à l'adresse précédemment fournie.

C'est en acquittant le lien contenu dans ce courriel/mail que le compte est réellement activé.

Pour le vérifier, réactivez le lien initial puis saisissez votre n° et mot de passe précédemment choisi : Compte ameli - mon espace personnel